

MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'année 2014 a été marquée pour notre Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) par un changement de direction : Patrick FIFRE, directeur depuis 2008 a rejoint le CAUE de la Touraine. Nous le remercions du travail accompli dans la réorganisation de la structure et la reconquête de la reconnaissance par les acteurs du territoire. Je lui souhaite de trouver dans ses nouvelles fonctions toutes les satisfactions auxquelles il aspire. C'est avec bonheur que nous avons accueilli Régine CHAUVET, en tant que nouvelle directrice. Avec toute notre confiance elle a pris en main le devenir de la structure. Autre changement, Bernard TISNÉ a fait valoir ses droits à la retraite. Avec son départ c'est une grande partie de la mémoire du CAUE

64 qui nous fait défaut mais dans le même temps nous avons accueilli Antoine LAVAL, jeune architecte urbaniste déjà très investi sur le territoire.

Au-delà de ces événements très locaux, je ne peux faire le bilan des activités 2014 sans évoquer un travail d'ampleur nationale, celui mené par les CAUE et leur fédération nationale face à la vulnérabilité de ces structures départementales et de leur devenir. L'effort conjugué de l'ensemble des CAUE a permis de proposer une alternative d'avenir afin de continuer à répondre aux enjeux actuels majeurs en Architecture, Urbanisme et Environnement. Plateformes d'expertises croisées en architecture, urbanisme, paysage et environnement, ancrées localement, les CAUE se sont engagés à faire évoluer leurs missions selon 5 « axes de progrès » : CAUE et métropoles, Articulation CAUE et ingénierie, CAUE et urbanisme, CAUE et démocratisation de l'architecture (permis de construire), CAUE et transition énergétique.

Ces 5 axes de progrès déclinés en 10 propositions d'actions concrètes sous le manifeste, « Vers un acte II des CAUE »*, ont été adoptés par l'assemblée générale de la FNCAUE le 11 juin 2014.

Cette réflexion collective a déclenché une prise de conscience sur l'outil CAUE et généré une commande ministérielle auprès de l'IGAC** et du CGEDD*** portant sur les missions, statuts et financements des CAUE.

L'Aquitaine fait partie des 10 régions dotées d'une union régionale des CAUE départementaux, qui ont su s'associer pour répondre aux sollicitations régionales et mutualiser des savoirs et compétences. La présidence régionale est assurée depuis 2013 par les Pyrénées-Atlantiques.

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION EN 2014

Conseil d'Administration / Bureau

Instances

Adhérents

RAPPEL DES MISSIONS

Conseiller

Former

Informier et sensibiliser

L'ACTIVITÉ 2014 EN CHIFFRES

COLLECTIVITÉS

Interventions ponctuelles / **Valoriser tous les patrimoines**

Architecture / **Agrandir une école**

Patrimoine / **Revitaliser une vallée par un Centre d'Interprétation du Patrimoine**

Patrimoine / **Participer à la valorisation du patrimoine**

Environnement et paysages / **Concevoir un cimetière paysager**

Environnement et paysages / **Découvrir les parcs et jardins remarquables**

Aménagement et espaces publics / **Ancrer le projet d'école dans le centre bourg**

Urbanisme et stratégies urbaines / **Intégrer des extensions urbaines par les espaces**

publics

Urbanisme et stratégies urbaines / **Renforcer le projet communal par un PLU**

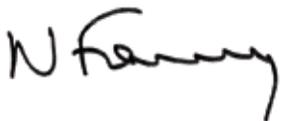
Partenariat / **Accompagner le Parc National des Pyrénées**

C'est dans ce cadre régional que nous avons été auditionnés par l'IGAC en septembre dernier. Selon le rapport publié le 23 février 2015, « dans sa grande majorité l'ensemble du réseau des CAUE remplit bien ses missions fondamentales. Les CAUE délivrent chaque année 85 000 conseils aux particuliers et 18 500 conseils aux collectivités. 10 832 communes sont adhérentes à titre individuel et 11 060 au travers de 788 intercommunalités, soit près de 70 % des communes françaises ».

S'il en était besoin, la suite des élections municipales a confirmé l'intérêt des communes et intercommunalités. De nouvelles équipes soucieuses de réfléchir et de planifier le développement de leur territoire se sont ouvertes à de nombreuses perspectives d'aide à la décision (plan de référence, structuration des bourgs...). La demande d'accompagnement a été également renforcée par les évolutions réglementaires et politiques nationales : « grenellisation » des documents d'urbanisme, relance des plans paysage, adaptation des espaces et des bâtiments publics au handicap... Dans ce contexte l'offre de formation et de sensibilisation a rencontré son public. Les réformes notamment institutionnelles pour le projet de loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République mais aussi par le projet de loi Liberté de création, Architecture et Patrimoine ou celui sur la Transition énergétique et la Croissance verte donneront au CAUE 64 l'opportunité de s'adapter à un nouveau cadre d'intervention pour relever localement les défis de demain.

Je sais pouvoir compter sur l'équipe du CAUE 64 qui n'a jamais failli et dont les compétences sont largement reconnues.

Natalie FRANCO
Présidente du CAUE des Pyrénées-Atlantiques



* <<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/missions-statuts-et-financements-des-conseils-d-a1904.html>>

** IGAC : Inspection générale des affaires culturelles

*** CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable

FORMATIONS

Cycle *Etagement urbain*

Cycle *Nature et aménagement*

Sujets d'actualité

CONSEIL AUX PARTICULIERS

L'activité

La demande

Le conseil

La répartition territoriale

SENSIBILISATION DES PUBLICS

Les actions du CAUE 64

Les sollicitations

Les médias

Le centre de documentation

LES RESSOURCES

Le budget

L'équipe

L'ASSOCIATION EN 2014

CONSEIL D'ADMINISTRATION / BUREAU

6 REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES : Natalie FRANcq présidente / Marie-Christine ARAGON vice-présidente / Christiane MARIETTE vice-présidente / Jean-Louis CASET trésorier / Jean-Marc GRUSSAUTE secrétaire / Claude SERRES-COUSINE

4 REPRESENTANTS DE L'ETAT : Nicolas JEANJEAN, Philippe JUNQUET Direction Départementale des Territoires et de la Mer / Pierre BARRIÈRE Inspection d'Académie / Philippe GISCLARD Architecte des Bâtiments de France

4 REPRESENTANTS DES PROFESSIONS : Manuel DESPRE Ordre des Architectes / Jean-Luc LABORDE CAPEB / Yves SARRAT Chambre des Géomètres Experts / Bernard TREY NAVARRANNE Société Française des Urbanistes

2 PERSONNES QUALIFIEES : Sylvie CLARIMONT Université de Pau Pays de l'Adour / Terexa LEKUMBERRI Institut Culturel Basque

6 MEMBRES : Paul CANET Pavillon Architecture / Jean-Michel ANXOLABEHÈRE Chambre Agriculture / Bernard PEYRET PACT H&D / André GARRETA CCI de Bayonne / Jean-René ETCHEGARAY AUDAP / Jean-Jacques CASTERET Institut Occitan d'Aquitaine

1 REPRESENTANT DU PERSONNEL : Xalbat ETCHEGOIN

INSTANCES

Assemblée générale le 24 juin / **Conseils d'administration** les 19 février, 2 mai et 12 décembre / **Bureau** le 28 octobre

ADHÉRENTS

28 COMMUNES : Andoins / Aressy / Athos-Aspis / Aurions-Idernes / Bedous / Bilhères-en-Ossau / Bidarray / Bosdarros / Bruges-Capbis-Mifaget / Géronce / Guéthary / L'Hôpital-Saint-Blaise / Hélette / Itxassou / Labastide-Clairence / Larceveau-Arros-Cibits / Larressore / Lembeye / Lescar / Livron / Louvie-Soubiron / Monein / Narcastet / Rontignon / Salles-Mongiscard / Serres-Morlaàs / Serres-Sainte-Marie / Souraïde

4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES : Garazi-Baigorri / Luy de Béarn / Ousse-Gabas / Pays de Nay

2 ASSOCIATIONS : Chambre interdépartementale des notaires / Bastides 64

RAPPEL DES MISSIONS

Le CAUE 64 a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et assure, dans le cadre d'un service public de proximité, la conduite des 4 missions que lui assigne la loi.

CONSEILLER

les **particuliers** – 5 lieux de permanences répartis sur l'ensemble du département et stand au salon de l'habitat de Pau

les **collectivités territoriales** – aide à la décision et conduite de réflexion pour planifier le développement du territoire, aménager les espaces publics, construire un bâtiment public, réhabiliter le patrimoine, adopter une démarche respectueuse de l'environnement...

FORMER

les **élus** – compréhension des territoires et des enjeux liés à leur évolution

les **techniciens territoriaux**, les **professionnels** et les **acteurs du cadre de vie** – journées de réflexion et de formations adaptées aux besoins repérés sur les territoires et aux attentes formulées, voyages d'études et de découverte d'expériences innovantes.

les **enseignants** – intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans les projets pédagogiques

Organisme de formation déclaré depuis 1983, le CAUE 64 détient également depuis 2011 l'agrément ministériel l'autorisant à dispenser de la formation aux élus locaux, agrément renouvelé pour 4 ans en 2015.

INFORMER et SENSIBILISER

le **grand public** à la découverte de l'architecture, la compréhension de l'urbanisme, l'appréciation du paysage, la connaissance de l'environnement – visites, conférences, expositions, projections cinématographiques, publications – et à l'esprit de participation – débats, ateliers, tables rondes, médiations.

Le CAUE 64 dispose d'un **centre de ressources documentaires** – ouvrages, études, dossiers thématiques, documents de référence, publications du réseau, supports multimédias, revues spécialisées... sont consultables gratuitement par tous.

L'ACTIVITÉ 2014 EN CHIFFRES

46 %

du temps de travail de l'ensemble de l'équipe consacré au conseil aux **COLLECTIVITÉS** pour le suivi de

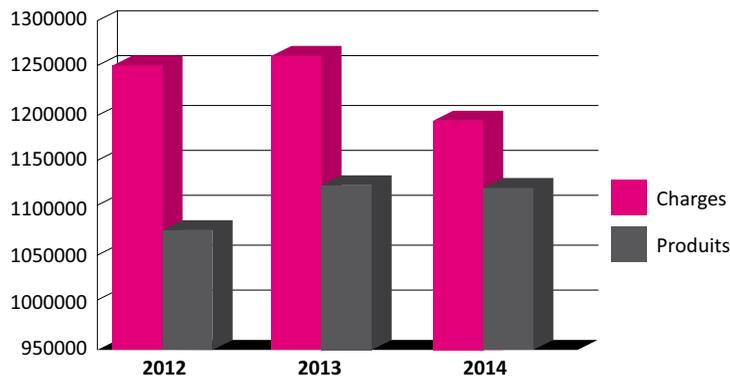
134 dossiers



15 %

d'augmentation des conseils délivrés aux **PARTICULIERS** avec **838** conseils dont **80 %** délivrés en **face à face**

Un **BUDGET** en baisse, un **déficit maîtrisé**



1 400 personnes ont participé aux **ACTIONS CULTURELLES**



+ **200**

enfants
sensibilisés à
l'**ARCHITECTURE**
et au **PAYSAGE**



177 personnes
FORMÉES

par le **CAUE 64**.

Une **progression**

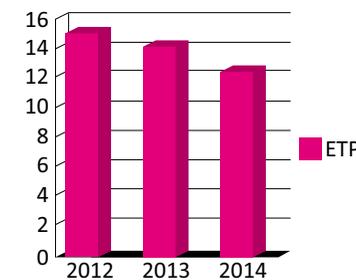
de **50 %**

par rapport à

l'année **2013**



12,63 ETP
Equivalents Temps Plein
BAISSE DES EFFECTIFS



38 %

d'**augmentation**
des visiteurs

du **SITE INTERNET**

par rapport à **2013**



COLLECTIVITÉS

Le CAUE 64 a pour principale activité l'accompagnement sur le long terme des collectivités locales pour les guider dans leurs choix, leurs démarches et sur toutes les questions touchant à l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le développement durable : paysage, patrimoine, espace public, équipement public, réhabilitation, extension urbaine, lotissement, zones d'activités...

Véritable **aide à la décision**, le CAUE 64 conseille en amont du projet et durant toutes ses étapes : diagnostic, études préalables, procédure d'urbanisme, consultation des prestataires (marchés publics), concertation...

En 2014, cet accompagnement a représenté **46 %** du temps de travail de l'ensemble de l'équipe en considérant toutes les activités rattachées : visites de terrain, déplacements, réunions techniques, production des analyses et documents, mise en forme et gestion administrative des dossiers.

Ce sont donc **134 projets** qui ont été accompagnés par les chargés d'étude. Le CAUE 64 a reçu **67 nouvelles demandes d'assistance** représentant **80 nouveaux dossiers**, formulées essentiellement sur le second semestre 2014 en raison du rythme électoral.

Les projets concernés couvrent un large spectre du champ d'intervention du CAUE 64 (cf carte), allant de l'urbanisme, aux équipements et bâtiments publics, en passant par le patrimoine architectural et paysager ainsi que des projets d'aménagement :

- la planification : Plan de référence, PLU, PLUi et AVAP ;
- stratégie urbaine de centre ville et aménagement de centre bourg ;
- les espaces publics : création, embellissement, aménagement de rues, circuits doux, cimetières, parkings, aires de loisirs et de sport ;
- lotissements communaux ;
- construction, réhabilitation, extension, reconversion et/ou mise aux normes de bâtiments et équipements communaux (groupes scolaires, mairies, bibliothèque/médiathèque, office de tourisme...) ;
- espace naturel urbain et plan paysage ;
- le patrimoine : circuits piétonniers d'interprétation, mise en valeur d'éléments architecturaux (forges, usine...).

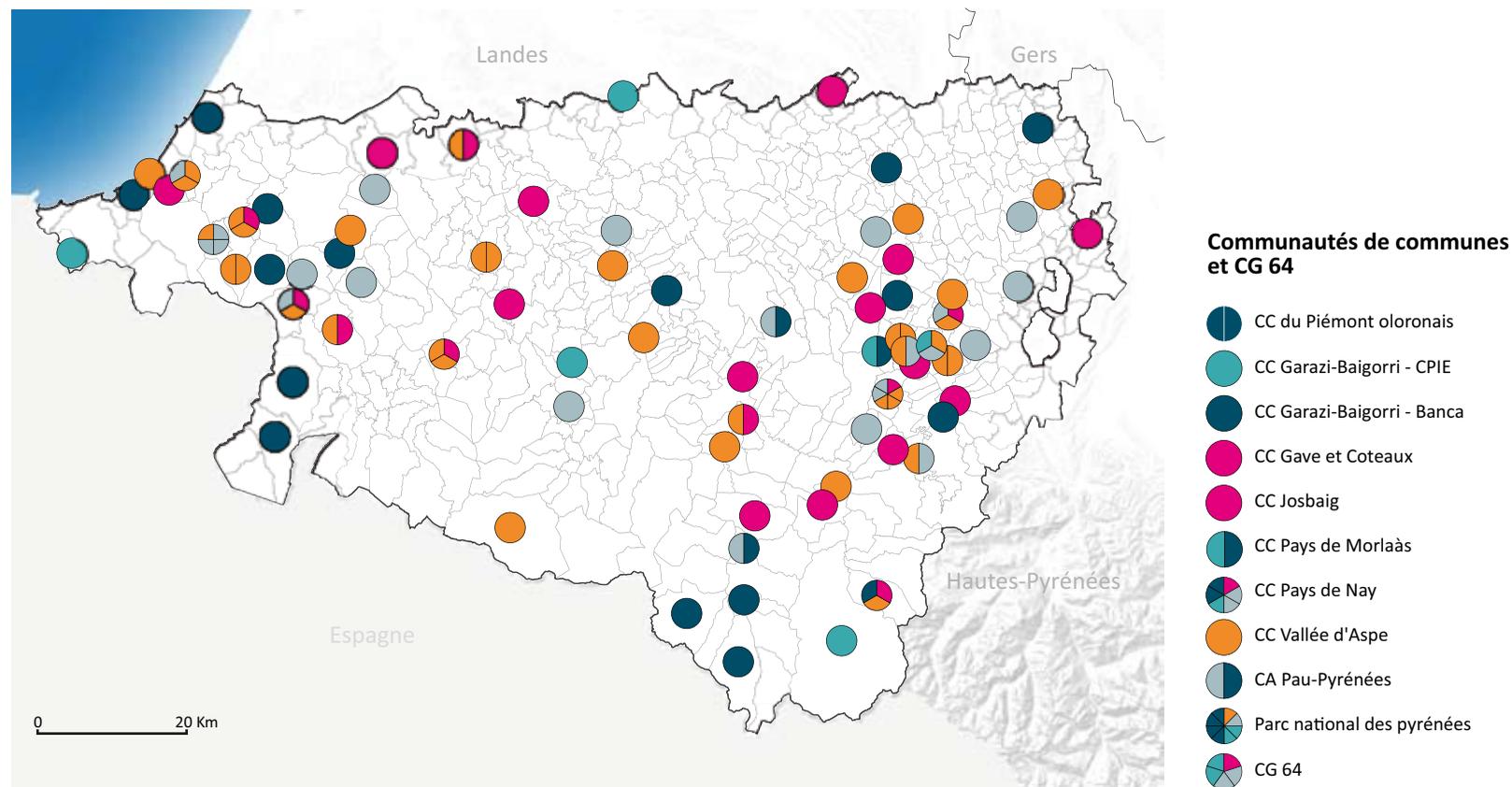
2014, début de mandat municipal, se caractérise par des demandes d'aide portant sur une réflexion globale, les nouvelles équipes affichant souvent le souhait de bâtir un programme d'actions cohérent à décliner sur plusieurs exercices en fonction des financements qu'ils auront pu mobiliser.

Les interventions se sont réparties sur l'ensemble du département et ont concerné toutes les échelles, de la commune de 100 habitants à la communauté d'agglomération de 147 000 habitants avec cependant une prédisposition pour les territoires péri-urbains et ruraux (cf carte). Quelques exemples de la diversité des interventions et de la richesse des sujets abordés sont présentés dans les pages suivantes.

Nature de l'accompagnement en 2014



Nature de l'accompagnement par commune en 2014



Source © CAUE 64 d'après Bd Topo - IGN 2010

INTERVENTIONS PONCTUELLES

Valoriser tous les patrimoines



Mauléon - Cimetière - Source © CAUE 64

Aux côtés des élus et techniciens territoriaux durant les projets longs, le CAUE 64 l'est aussi pour répondre au coup par coup à des **sollicitations ponctuelles**, le plus souvent pour aider les collectivités locales à sauvegarder, restaurer, préserver ou valoriser leur patrimoine. Ces conseils, s'ils sont limités en investissement temps, s'avèrent essentiels pour conserver, faire découvrir et partager ce qui fait l'identité de chacun des territoires du Béarn et du Pays basque.

En 2014, ces interventions ont concerné 12 communes et 2 communautés de communes réparties sur l'ensemble du département et ont porté sur toutes les formes de patrimoine bâti, urbain, naturel, paysager, culturel et historique.

PATRIMOINE BÂTI ET URBAIN

Embellissement des bourgs – conseil sur les espaces publics et leurs abords, schéma d'intention urbaine

Entrées de ville – aménagement des giratoires, aires de repos, traitement des abords des voies, mise en conformité des dispositifs publicitaires

Cimetières – embellissement, restructuration, rénovation, aménagements paysagers

Bâtiments communaux – réhabilitation, changements de destination, diagnostics, scénarios.

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Le **fleurissement** des villes et villages – conseil d'aménagement et de fleurissement des espaces publics, valorisation des matériaux locaux, Zéro phyto, tailles respectueuses, plan de gestion différenciée pour la tonte.

PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE

Petits patrimoines communaux : lavoirs, ponts, fontaines ... – diagnostics, conseils de restauration et de valorisation.

ARCHITECTURE

Agrandir une école

La commune de Rontignon, en regroupement pédagogique avec sa voisine Narcastet, abrite une école de deux classes maternelles. Le bâtiment initial est une mairie-école typique des constructions de la III^e République, plusieurs fois remaniée. La dernière campagne de travaux remonte à 1987 lorsque deux salles de classes ont été construites, permettant la réaffectation des anciens locaux au profit de la mairie et de la restauration scolaire. En complément, le foyer communal situé au revers de l'école était utilisé en guise de salle de motricité ou lors de récréations pluvieuses.

Avec le temps les limites de ce fonctionnement sont apparues, tandis que de nouveaux besoins, de nouvelles exigences, notamment réglementaires, se faisaient jour et que les perspectives démographiques donnaient à penser qu'à brève ou moyenne échéance une troisième classe serait nécessaire.

Le CAUE 64 a conseillé de commencer par un audit énergétique de l'ensemble formé par l'école, la mairie et le foyer pour se faire une idée plus exacte de l'efficacité des investissements envisageables.

Simultanément a été engagée une concertation associant les élus, l'équipe



École de Rontignon - Source © CAUE 64

enseignante et des partenaires. **Le but était de se représenter l'école au terme de ses évolutions**, avec notamment une restauration rénovée, une véritable salle de repos, une salle de psychomotricité et une troisième classe. Le PACT du Béarn a apporté son concours en

simulant plusieurs scénarios qui ont permis « en redescendant » de rédiger un programme phasé en trois tranches opérationnelles, à la fois financières et fonctionnelles, et qui prenait en compte l'impératif majeur d'assurer la continuité de l'activité de l'école maternelle.

PATRIMOINE

Revitaliser une vallée par un Centre d'Interprétation du Patrimoine

La commune de Banca a inauguré le 12 juillet 2015 le Centre d'Interprétation du Patrimoine Minier et Métallurgique, baptisé *Olhaberi* et construit dans le bourg du village. La commune a mené ce projet en co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes Garazi-Baigorri, en partenariat avec Eugi en Navarre et sur les bases d'un financement européen INTERREG.

C'est le premier aboutissement d'une longue démarche initiée dès 1990 par la commune, l'association Leize mendi et le Comité Izpegi et que le CAUE 64 a accompagné depuis ses débuts.

La décision de créer cet équipement n'a pas été prise du jour au lendemain par un groupe d'élus. Elle est le fruit de patientes recherches et d'une longue réflexion impliquant de nombreux partenaires et intervenants qui ont su se mobiliser sur la durée pour aboutir à un programme de mise en valeur dont le CIP n'est que la première phase : recherches et investigations sur site, préservation des vestiges, étude préliminaire d'opportunité et faisabilité, programme global de mise en valeur, partenariat avec Eugi en Navarre, recherche de financements, recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre...

Par son investissement à la fois en temps et dans la durée, **le CAUE 64 a joué un rôle de « fil rouge »** dans cette opération. Ainsi il est intervenu à plusieurs niveaux :

- l'**accompagnement « classique »** d'une collectivité dans la mise en place d'un projet d'équipement depuis l'idée jusqu'à la réalisation,
- comme **force de proposition lors des différents groupes de réflexion**, que ce soit sur le choix de méthodologie ou de procédures, mais aussi d'orientations programmatiques et de dimensionnement du projet en fonction des moyens disponibles,
- l'**animation des groupes de travail**,
- l'**implication dans la constitution des contenus de l'exposition permanente.**



Associé au CIP, le nouveau bar du village assure l'accueil et le fonctionnement quotidien du centre tout en animant la vie locale.
Source © CAUE 64

Au niveau inférieur, semi-enterré, l'exposition permanente, dont la scénographie a été confiée à Bureau baroque de Bordeaux, présente l'histoire du site minier et métallurgique depuis l'antiquité jusqu'aux recherches archéologiques contemporaines.
Source © CAUE 64



Le bâtiment conçu par V2S architectes, est implanté au pied du bourg ancien. De facture contemporaine, il s'insère dans le site en reprenant le principe des murs de soutènement présents dans le paysage
Source © CAUE 64



PATRIMOINE

Participer à la valorisation du patrimoine



Pau - AVAP - Source © CAUE 64

Le CAUE 64 est régulièrement sollicité pour participer à des commissions locales mises en place dans le cadre de ZPPAUP - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager - ou d'AVAP - Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.

Créées par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983 complétée en 1993 par la loi « paysage », les ZPPAUP ont pour objectif de définir plus finement les protections nécessaires aux ouvrages alentours jusqu'alors délimitées par le fameux « périmètre de 500 m » engendré par un Monument Historique protégé. En 2010, la loi Grenelle II introduit les AVAP qui en plus de l'allègement par l'acronyme, a pour effets essentiels de lier protection et développement durable et de préciser les modalités de mise en place et de suivi de la démarche.

Largement doté en paysages remarquables et patrimoines protégés, le département des Pyrénées-Atlantiques est riche en ZPPAUP/AVAP et le **CAUE 64 est impliqué** dans plusieurs d'entre elles. Que ce soit dès le départ, comme à **Lescar, lorsque les enjeux se définissent, les périmètres se constituent et jusqu'à la rédaction finale.** Que ce soit encore à l'occasion d'une **transformation de ZPPAUP en AVAP**, comme à **Pau** où le

CAUE 64 outre son rôle dans la commission a conduit des visites découvertes de l'espace urbain destinées au grand public. Ou enfin, **en participant comme à Saint-Jean-de-Luz aux travaux de la commission permanente** chargée de faire vivre le document et d'interpréter la règle lorsque surviennent

des situations singulières. Dans cette ville, **le CAUE 64 apporte aussi son expertise scientifique** pour la révision de l'AVAP, à travers un travail de réunions et de journées d'études sur le terrain visant à réexaminer l'ensemble des degrés de protection.

St-Jean-de-Luz - AVAP - Source © CAUE 64



Concevoir un cimetière paysager

La commune de Lescar désirent anticiper la saturation de ces cimetières communaux, a engagé la création d'un vaste cimetière d'environ 2,5 ha, capable de supporter les besoins d'une commune périurbaine en expansion.

Marquée par un patrimoine de grand caractère classé monuments historiques (cathédrale, remparts médiévaux...), par l'importance des quartiers résidentiels et par un cadre général encore très verdoyant, la commune a souhaité réaliser un cimetière peu impactant, assimilé à un parc, inséré dans le paysage et structuré par la végétation.

Sollicité pour l'accompagner dès l'amont du projet, **le CAUE 64 a conseillé la commune dès le choix du terrain**, qui s'est porté sur une vaste pente agricole à proximité du lac des Carolins, dans le quartier de Las Marlères, secteur en interface entre quartiers résidentiels périphériques, terrains agricoles et espaces de loisirs.



Vue générale du terrain situé dans le quartier Las Marlères à proximité du lac des Carolins - Source © CAUE 64

Le CAUE 64 a sensibilisé le comité de pilotage, composé d'élus et de techniciens, à ce type de cimetière, qui exige des choix particuliers d'aménagement et de gestion comme les caveaux construits en série, le préverdissement, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la gestion sans produit phytosanitaire...

Un programme en a découlé qui a permis la rédaction du cahier des charges pour lancer un concours. Sur la vingtaine d'équipes mobilisées, trois ont été retenues pour une esquisse. Le futur équipement, d'un montant total de travaux évalué à 1 700 000 € TTC, avec une première tranche estimée à 800 000 € TTC, doit voir le jour en 2016.

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGES

Découvrir les parcs et jardins remarquables

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a engagé en 2002 un recensement des parcs et jardins remarquables de son territoire. Plusieurs facteurs favorisent l'essor des parcs et jardins : le climat doux, la géographie plaisante, l'histoire locale liée à la villégiature, au thermalisme, aux grands domaines... Si le phénomène est bien connu, les parcs et jardins, surtout privés, le sont bien moins.

Jardin de Kofu à Pau - Source © CAUE 64



Jardins du château de Viven - Source © CAUE 64

Ce patrimoine discret a révélé de belles surprises au fil de ce repérage : après plus de 160 visites, de nombreux domaines, privés ou publics, se sont avérés de grand intérêt.

Confié en 2013 au CAUE 64, pour actualisation, complément et animation, le recensement des parcs et jardins remarquables des Pyrénées-Atlantiques s'est poursuivi. Il est aujourd'hui riche de **110 dossiers techniques** de jardins d'intérêt. Une partie fait l'objet d'une réflexion pour les faire connaître auprès du grand public, en accord avec les propriétaires concernés, sous divers supports : fiches, panneaux d'exposition...

Un programme d'actions de valorisation de ce patrimoine s'est peu à peu mis en place, en relation avec **un groupe « Parcs et Jardins 64 » spécialement créé en 2014**, composé de propriétaires, de gestionnaires publics et de partenaires culturels et associatifs.

Des visites commentées de découverte et des animations ont été proposées par le CAUE 64 dans le cadre de ses missions de sensibilisation du grand public :

– Rendez-Vous aux Jardins : le jeu pédagogique dans les jardins du château de Viven a captivé une cinquantaine d'enfants ;

– Journées Européennes du Patrimoine : les visites commentées du jardin de Kofu à Pau agrémentées d'un concert de koto, harpe japonaise, ont enchanté 90 participants.

Ce mouvement enclenché en 2014 a vocation à se développer et à se pérenniser dans les années à venir, avec le concours du groupe « Parcs et Jardins 64 ».

AMÉNAGEMENT ET ESPACES PUBLICS

Ancrer le projet d'école dans le centre bourg



Avant-projet réalisé par X. ARBELBIDE paysagiste DPLG / BET IMS

La commune de Souraïde, pour faire face aux prévisions d'évolution de la population scolaire et aux difficultés d'évolution du bâti actuel, souhaite créer une nouvelle école, adaptée aux exigences et normes actuelles tout en se dotant d'un outil au service d'un projet d'enseignement bilingue.

Afin de profiter d'une synergie avec l'école privée, le choix de la commune s'est fixé sur le site du fronton. Contraint par une topographie compliquée et disposant d'un espace limité, environ 1800 m², le choix de ce lieu porte une ambition plus large, celle de donner un nouveau souffle au fronton. Encaissé, trop grand, peu utilisé et faisant office de parking, cet équipement public d'envergure semble posé dans le cœur du centre bourg sans véritable accroche.

Le projet architectural, moteur de la restructuration, devra permettre en plus de la création des locaux d'enseignement et d'une cantine scolaire, le développement d'une façade sur la rue des Écoles, l'amélioration des liaisons piétonnes entre les poches de stationnement existantes et la reconquête de l'espace de jeu du fronton.

Pour y répondre, un préprogramme architectural et urbain élaboré par la commune avec l'accompagnement du CAUE 64 a été soumis à trois candidats. Sélectionnés lors d'une phase d'intention architecturale suggérée par le CAUE 64 afin d'aller au delà des simples critères économiques, les candidats avaient pour consigne de trouver un mode d'intégration dans le talus. Les réponses contrastées des architectes ont permis au comité de pilotage de se projeter. Parallèlement à ce recrutement et pour garantir une cohérence d'ensemble au delà de l'assiette du bâtiment, une consultation auprès de paysagistes a été lancée pour la nécessaire réflexion des espaces publics.

Le fronton © CAUE 64



Intégrer des extensions urbaines par les espaces publics



Uzos © CAUE 64

Extrait du plan de référence réalisé par © ARTÉSITE



Le centre-bourg d'Uzos, établi sur les terres arables d'une terrasse alluviale du Gave de Pau peignée de cours d'eau, est implanté à l'interface entre plaine et coteaux mais excentré de la RD 37. Depuis longtemps l'urbanisation galopante de l'agglomération paloise repousse l'activité agricole vers les coteaux voisins. Face à ce constat d'étalement, la commune s'est dotée d'un outil de planification, un **Plan Local d'Urbanisme**, pour organiser l'aménagement des quelques rares secteurs urbanisables avec des objectifs de mixité d'habitat et d'intégration environnementale. Ce plan prévoit une zone d'extension du centre bourg au pied des premières pentes.

Territoire stratégique, cette zone se veut comme un prolongement naturel du centre bourg. Toutefois, l'héritage de la structure bâtie qui forme un rideau opaque sur le site, porte le risque d'isolement des opérations d'habitat projetées et de créer un nouvel entre-soi.

Dès lors, la commune s'est fixée un double enjeu : greffer harmonieusement ce morceau de village à l'existant et conforter le centre bourg autour des équipements publics existants.

Repenser les espaces publics s'est alors imposé comme la démarche nécessaire à la fois pour traduire de manière opérationnelle les objectifs du PLU mais aussi pour redonner du caractère à des espaces considérés comme désuets, ou peu fonctionnels. Ce premier constat marque la fin d'une première **séquence d'animations** réalisée en 2013 par le CAUE 64. Elle s'est prolongée par l'**accompagnement méthodologique et l'écriture d'un cahier des charges** permettant de définir les attentes et de fixer les bornes d'une étude cadre traitant de la réfection complète des espaces publics centraux dans une logique d'anticipation.

Cette étude confiée au bureau ARTÉSITE a pris la forme d'un **plan de référence** qui constitue l'aboutissement d'un **travail concerté** entre élus et techniciens, et qui est fondé sur un élément fédérateur, l'**eau**. Ce plan de référence est un cadre esthétique, technique et financier visant à développer les porosités nécessaires au décloisonnement des espaces bâtis.

URBANISME ET STRATÉGIES URBAINES

Renforcer le projet communal par un PLU

La commune de Bihères en Ossau, 164 habitants, a opté pour un outil de planification adapté à un projet communal, choix ambitieux pour une petite commune rurale. Situé à 9 km d'Arudy et à 10 km de Laruns, ce village caractéristique de moyenne montagne se compose de quartiers bien identifiés aux bâtis denses ceinturés de terrasses bordées de murets.

La place publique - Source © CAUE 64



L'eau vive, omniprésente dans ce paysage, saigne les pentes du Plateau du Bénou pour rejoindre le Gave d'Ossau. Entre un relief accentué et une trame environnementale reconnue au titre de Natura 2000, les possibilités d'extensions urbaines sont mesurées et chaque projet demande une attention particulière pour s'ancrer dans ce contexte patrimonial.

Engagés depuis plusieurs années sur une carte communale, les élus ont arrêté les études en 2013 pour se réinterroger sur l'outil le plus adapté à leur objectif de préservation de l'identité architecturale et urbaine. Ce temps d'arrêt, fondé en partie sur l'étude de projets bâtis, suscite alors un débat qui révèle que **le Règlement National de l'Urbanisme (RNU) ne peut répondre aux préoccupations communales.**

Tout en gardant à l'esprit l'évolution à venir du territoire de la vallée et les compétences dévolues aux intercommunalités (Loi ALUR), mais avec le souci d'acter un projet, la commune s'engage en 2014 dans une démarche de **Plan Local d'Urbanisme - PLU** - qui s'appuie sur les fondements de la carte communale. L'accompagnement méthodologique et technique du CAUE 64



Patrimoine bâti d'exception - Source © CAUE 64

aux côtés de la commune s'est réalisé en deux temps.

Pour le CAUE 64, le passage de la carte communale au PLU a demandé, en premier lieu, **d'apporter aux élus un socle de connaissances juridiques complémentaires.** Puis, cet appui s'est matérialisé par un **accompagnement technique à la mise en place d'une consultation** pour recruter une équipe de chargés d'études.

Enfin, en tant que personne ressource, le CAUE 64 sera aux côtés de la commune lors des **étapes clés de la procédure (diagnostic, PADD, OAP*)** afin de lui apporter son regard analytique et sa connaissance de terrain souvent complémentaires des apports des personnes publiques associées.

PARTENARIAT

Accompagner le Parc National des Pyrénées



Projet « grands sites »
Les abords des bâtiments frontaliers
du Pourtalet - Source © CAUE 64



Bedous-Orcun - Requalification
du chemin rural - Source © CAUE 64

Le CAUE 64 accompagne le Parc National des Pyrénées depuis 2012 pour la mise en oeuvre de sa charte de territoire au moyen d'une convention cadre quinquennale (2012-2017) déclinée en programme prévisionnel annuel d'actions concertées. Compte tenu des restrictions budgétaires subies par le Parc National en 2014, les conseils auprès des collectivités locales de l'aire d'adhésion et conseils sur le patrimoine ont été priorités et les actions prospectives et de sensibilisation ont dû être suspendues.

L'aide aux communes a porté principalement sur des projets d'espace public : la requalification de l'ancien chemin rural Bedous-Orcun, l'étude prospective des espaces publics de Bedous, l'embellissement du centre-bourg de Lys, la requalification de la traversée d'Eygun, la réflexion d'ensemble sur le coeur de village d'Izeste. Les conseils du CAUE 64 ont aussi abordé la reconversion du patrimoine bâti, Maison Nouqué à Bedous, et l'élaboration d'un PLU à Bilhères-en-Ossau.

Pour le PNP, **des chantiers patrimoine et insertion sont définis chaque année** par la Maison de la Montagne et réalisés avec l'Association de Prévention Spécialisée

de l'Agglomération Paloise (APSAP) avec l'appui du CAUE 64. L'enjeu de sauvegarde du petit patrimoine de montagne croise ici la dynamique de réinsertion de jeunes en rupture. En 2014 c'est la Cabane de Peyrenère (Cette-Eygun) qui a bénéficié du dispositif.

L'électrification des sites isolés grâce aux énergies renouvelables pose la question de l'insertion paysagère des équipements soumis à la Commission des Sites. Le Syndicat d'Électrification des Pyrénées-Atlantiques a retenu en 2014 le refuge de Pombie au pied du Pic du Midi d'Ossau (Lescun) pour lequel le CAUE 64 a donné conseil sur l'intégration des panneaux photovoltaïques.

L'assistance du CAUE 64 pour les projets « grands sites » s'est concentrée en 2014 sur des aménagements en zone coeur du Parc : le rehaussement des ouvrages hydrauliques du barrage d'Anglus, la requalification des abords des anciens bâtiments douaniers du col du Pourtalet, les aménagements d'accueil touristique du lac de Bious-Artigues et autres préconisations d'intervention douce en sites sensibles, dont l'étude du tracé de la piste entre les estives de Pénot et Bonaris.



Chantier Patrimoine et insertion - Cabane de Peyrenère - Source © CAUE 64

FORMATIONS

En 2014, le CAUE 64 a proposé **neuf formations et une visite de terrain** qui se sont tenues essentiellement sur le second semestre. Pour en faciliter l'accès, les sessions sont réparties entre les deux sites du CAUE, Bayonne et Pau, et parfois doublées pour mieux répondre à la demande. Elaborées en fonction des besoins repérés sur les territoires et des attentes formulées notamment en lien avec l'actualité, ces actions de formation ont attiré **177 participants, dont 46 élus**. Cette mission d'assistance et d'aide à la décision a représenté **5 % de l'activité du CAUE 64** et mobilisé une grande partie de l'équipe.

Les sujets traités ont porté sur deux grandes questions de l'aménagement et de l'urbanisme :

Cycle Etalement urbain

Avec pour objectif de démontrer qu'au croisement des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, les dynamiques d'urbanisation doivent également prendre en compte les problématiques de la mobilité, des formes urbaines produites et des coûts induits pour les ménages et collectivités. Cette formation en forme de prise de conscience des enjeux qui se jouent autour des formes urbaines, a été complétée par une visite d'opérations sur le bassin d'Arcachon, organisée avec le CAUE 33. Ce temps d'échange avec d'autres territoires aquitains a eu pour principale vertu de démontrer que l'on peut concilier contexte paysager local, qualité de vie et intensité bâtie.

Cycle Nature et aménagement

Aménager en respectant la nature, s'en faire une alliée passe par le développement des démarches destinées à valoriser la ressource en eau d'un territoire et cela à différentes échelles, depuis la planification jusqu'à la mise en œuvre de techniques alternatives de gestion. Montée avec l'appui de l'Audap et la participation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, ce cycle se décline en trois sessions :

■ Connaître et optimiser les ressources en eau

Comment développer une démarche de projet et une organisation de la maîtrise d'ouvrage adéquates pour optimiser la ressource en eau, son utilisation et sa gestion ?

■ Les schémas directeurs : d'assainissement, d'eaux pluviales

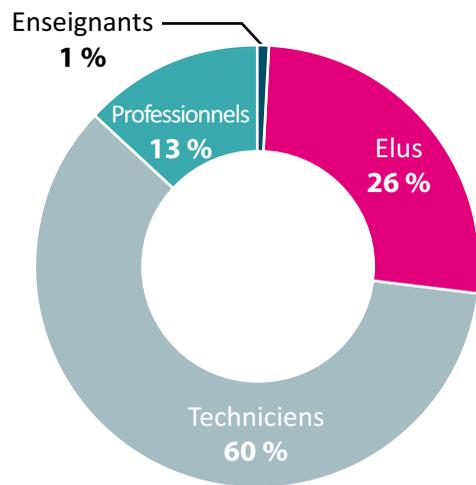
Présentation et déclinaison dans un projet au stade de la planification et présentation de l'accompagnement technique et financier de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

■ Gestion alternative des eaux pluviales

Explication des différentes techniques existantes et possibles en fonction des contextes.

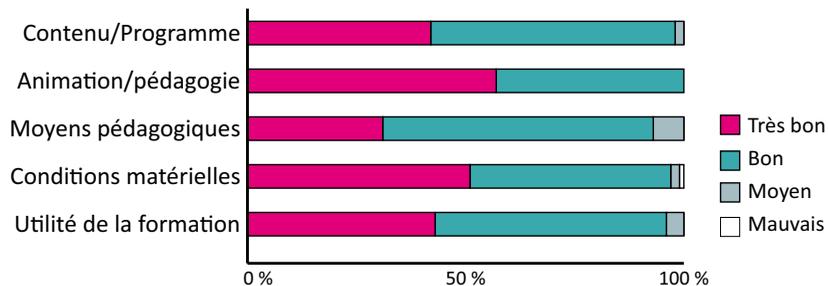
Participants

Une mixité contribuant à la richesse des échanges



Évaluation des formations par les participants

Taux de satisfaction multi-critères de 97 %



Des **sujets d'actualité** ont également été proposés en 2014 :

Documents d'urbanisme, de Grenelle à Alur

Ce fut l'occasion de faire le point sur les éléments les plus importants du texte de la loi Alur, notamment sur les évolutions des documents d'urbanisme, la réforme du droit de préemption, la souplesse des règles d'instruction du droit des sols, les mesures législatives visant à accélérer les projets de construction.

PLU intercommunal et gouvernance des territoires

L'angle adopté était d'informer et de sensibiliser les élus et techniciens sur la prise en compte des identités des territoires, sur l'intérêt de construire et de mettre en œuvre une stratégie à l'échelle de l'intercommunalité au sein de cet outil de planification urbaine.

Enseignes et pré-enseignes : la réglementation nationale

Impactant pour les paysages et les entrées de ville, la publicité et sa réglementation nationale nécessitent une bonne appropriation par les techniciens pour en maîtriser les possibilités.

Enseignes et pré-enseignes : le règlement local de publicité, la TLPE* et leur application territoriale

Cette formation technique visait à transmettre les connaissances fondamentales nécessaires pour exercer le contrôle de la réglementation sur le terrain, participer activement à l'adoption puis à la mise en œuvre d'un règlement local de publicité et enfin instaurer la *taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE).



*Les documents d'urbanisme, de Grenelle à Alur
Bayonne 2014 - Source © CAUE 64*

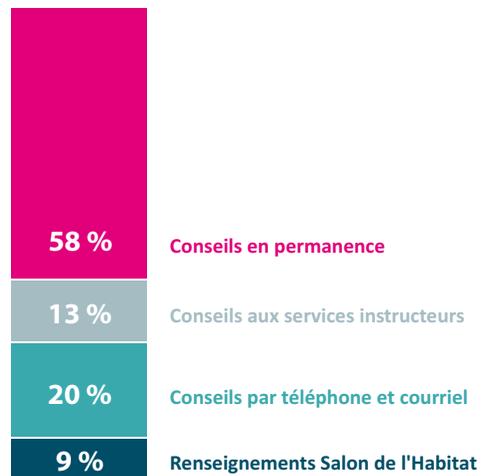
CONSEIL AUX PARTICULIERS

Durant l'année 2014, l'activité du conseil aux particuliers s'est organisée autour :

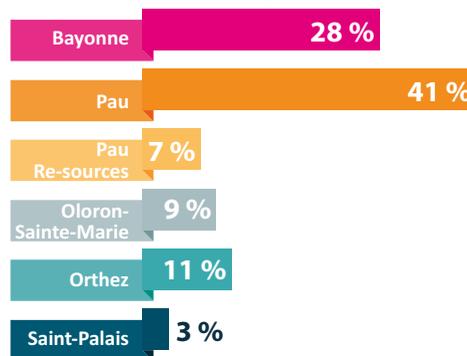
- d'entretiens individualisés en permanence sur l'ensemble du département ;
- de conseils auprès des services instructeurs à leur demande (Etat, intercommunalités, communes) ;
- du Salon de l'Habitat à Pau durant lequel les visiteurs découvrent l'éventail des actions de la structure et les porteurs de projets rencontrent l'architecte-conseiller sur place.

L'ACTIVITÉ

Le nombre de conseils est de 838 en augmentation de 15 % par rapport 2013. 80 % des conseils sont délivrés en face à face.



La réception en permanence



La montée en complexité de l'acte de construire ou de rénover conforte le CAUE 64 dans son rôle de réception des publics.

La fréquentation des permanences est en hausse de 2,5 %.

La répartition entre sites est stable.

Le conseil auprès des services instructeurs

Le conseil s'effectue à la demande des services et peut rassembler le pétitionnaire, son maître d'œuvre, des élus. **Le nombre de conseils a augmenté de 12 %.**

20 % de l'activité est dédié aux communes et intercommunalités, ce qui amorce le transfert des compétences d'instruction à l'œuvre en 2015. **Les services identifient clairement le CAUE 64 comme organisme ressource sur les dimensions architecturales, urbaines paysagères et environnementales.**

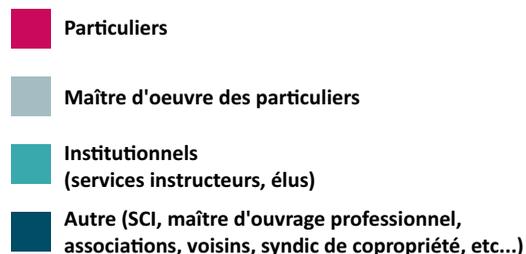
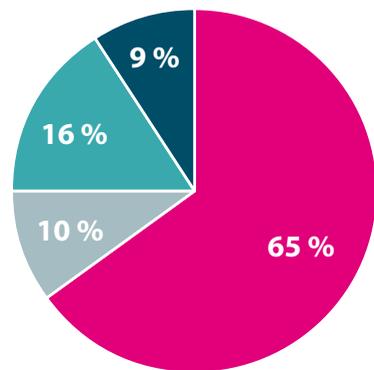
Les renseignements

Les renseignements téléphoniques et par courriels ont doublé depuis 2013 (85). Le site internet est un vecteur de demande (25).

LA DEMANDE

Les consultants

Les 3/4 des demandes émanent des particuliers ou de leur représentant.



L'objet de la demande

Si les projets de constructions représentent toujours la majorité de la demande (74 %), les projets d'aménagement foncier ou paysager ont plus que doublé (21).

LE CONSEIL

La nature du conseil

L'insertion environnementale et, à travers elle, les questions de conception, d'implantation ou d'organisation sont au coeur de la moitié des conseils.

L'avancement du projet lors du conseil

2/3 des échanges se déroulent en amont du dépôt de demande d'autorisation de travaux pour une information préalable ou autour d'un pré-projet. L'enjeu reste souvent la prise en compte du contexte en sus du projet lui-même.

Le conseil sur projet

Le partenariat avec les Architectes des Bâtiments de France du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine - STAP - porte ses fruits. Aujourd'hui 11 % des conseils sur projets (76/672) sont déclarés en secteur de protection et quelques-uns présentent eux-mêmes des qualités patrimoniales (15/672).

Voir tableau ci-dessous

Les projets immobiliers		Neuf		Existant	
	618	313	50,5 %	305	49,5 %
Habitat individuel	471	248	40 %	223	36 %
Habitat groupé (sans parties communes)	45	22	3,5 %	23	4 %
Habitat collectif	56	16	2,5 %	40	6,5 %
Locaux d'activités (professionnels, agricoles, associatifs)	46	27	4,5 %	19	3 %

Un projet peut faire l'objet de plusieurs rendez-vous.

L'habitat est au coeur du conseil, la maison individuelle, sans surprise, représente trois échanges sur quatre.

La répartition par type de projet, stable, confirme la décélération de 2013 pour l'habitat individuel de 10 % en neuf et en ancien, ainsi que l'augmentation de 8 % des consultations concernant un habitat plus dense.

L'intervention dans l'existant (305 entretiens)

Hors périmètre protégé, **15 % des entretiens ont pour objet un bâti à caractère patrimonial** (47/305). Tout est mis en oeuvre pour délivrer une information complète en partenariat avec l'Espace Info Energie - EIE - pour le volet énergétique, afin de préserver ces bâtiments de qualité, éléments constitutifs des paysages.

La construction neuve (407 entretiens)

S'affranchir des effets de mode, mettre en perspective les options proposées avant de valider ses choix, prendre en compte l'environnement tant au niveau des paysages, de l'urbanité des lieux que des matériaux et ressources utilisées, anticiper les évolutions de mode de vie ou de composition familiale sont les axes de réflexion que propose le CAUE 64 aux porteurs de projets lors des entretiens.

L'aspect architectural, l'économie du projet et la qualité d'insertion forment le coeur des rendez-vous pour tenter, la plupart du temps, de mener à une écriture conventionnelle de qualité en lien avec les territoires.

Cela n'exclut pas l'architecture contemporaine, peu représentée (15/407) mais de bonne facture. Ces projets particuliers font plus souvent que les autres l'objet d'échanges avec les élus et les services instructeurs, qui en l'absence de référence veulent clarifier les motifs qui en permettent l'acceptation.

Ponctuellement l'architecte conseillère accompagne les services instructeurs dans leurs échanges avec les promoteurs privés pour des projets de plus grande envergure : immeubles collectifs, habitat groupé, permis d'aménager. Les questions de formes urbaines, de densité, de qualité architecturale, de prise en compte environnementale sont alors au coeur des discussions.

Conclusion

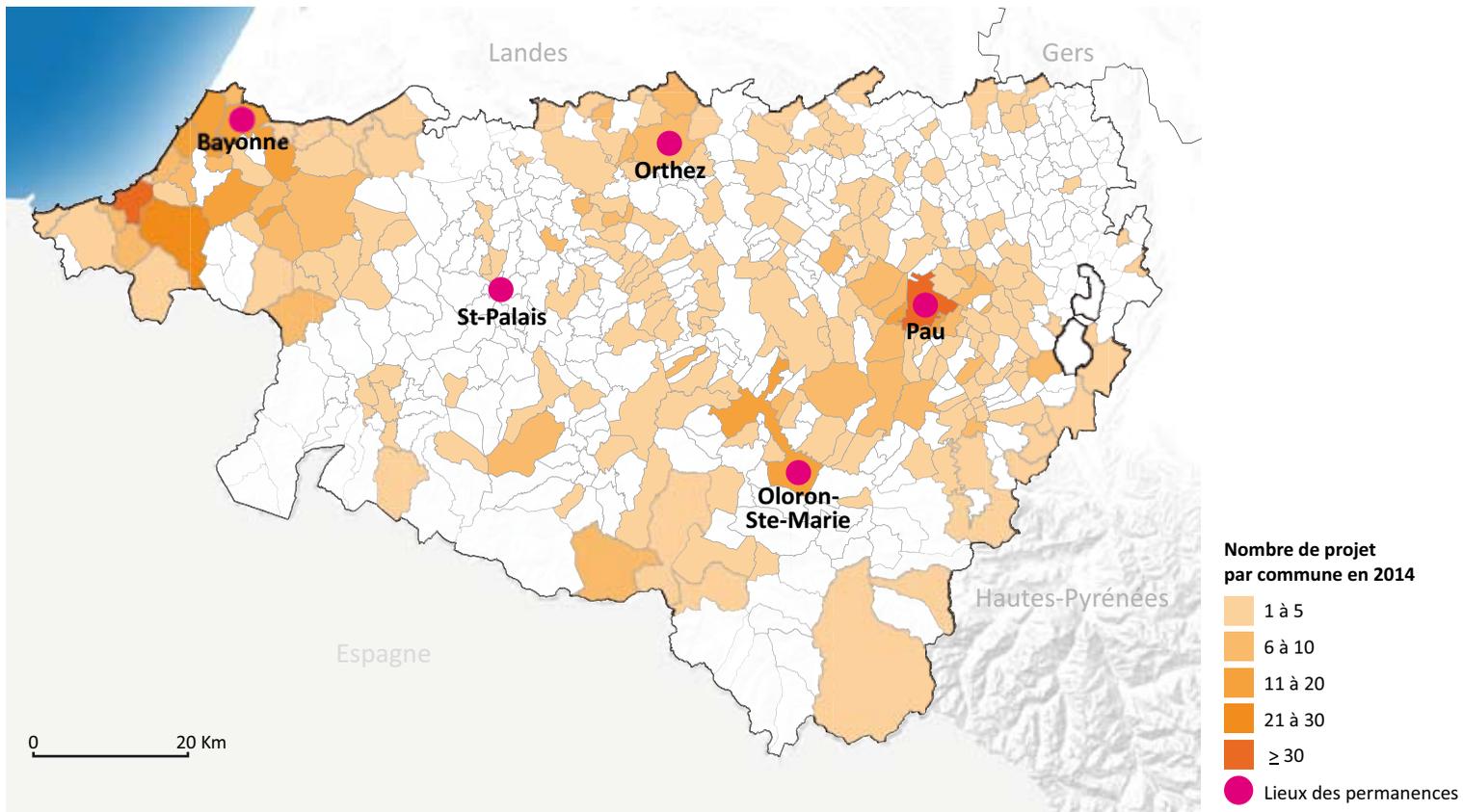
Le conseil aux particuliers reçoit un accueil favorable tant de la part du public auquel il s'adresse qu'auprès des collectivités qui y trouvent une source d'informations et d'échanges basés sur la neutralité et l'objectivité. **L'interaction mise en place avec les autres organismes de conseil dans le département :** l'**EIE 64** pour le thermique et l'**Agence Départementale d'Information sur le Logement - ADIL 64** - pour le juridique ainsi que le **STAP**, s'avère précieuse et offre aux usagers un regard de professionnels sur l'ensemble des aspects concernant l'acte de construire.

En alliant pédagogie et professionnalisme, il s'agit de faire comprendre à chacun les enjeux des territoires quelque soit le niveau d'intervention, du projet individuel au permis d'aménager.

*Conseil aux particuliers
Bayonne / Oloron-Ste-Marie / Orthez / Pau / Pays de Nay / St-Palais*



LA RÉPARTITION TERRITORIALE DES CONSEILS AUX PARTICULIERS



Source © CAUE 64 d'après Bd Topo - IGN 2010

ZOOM

Loi Patrimoine et expérimentation STAP/CAUE

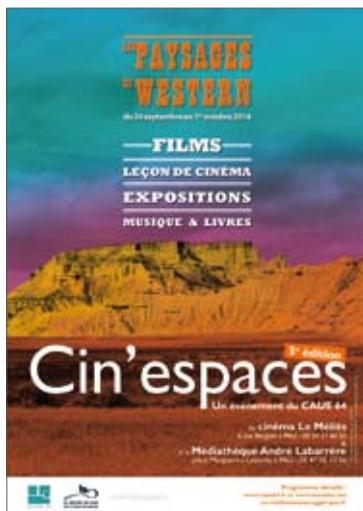
Le projet de loi, concernant la refonte du code du patrimoine paru en février 2014, inscrit le CAUE dans la filière d'instruction (Livre 6 titre V : Qualité architecturale, Article L.652). En parallèle, 3 régions, dont l'Aquitaine, ont été retenues pour faire un état des lieux du conseil proposé afin d'expérimenter l'organisation d'«...un véritable service (...) d'assistance architectural global et à destination de tous les publics, plus visible et plus accessible ». Une convention cadre régionale a été signée le 25/11/14 en Aquitaine par le Préfet de région et la présidente de l'Union Régionale des CAUE pour la mise en place d'un partenariat CAUE/STAP.

Les CAUE/STAP 64 ont fait le choix de proposer un conseil ouvert, auprès de tous les publics, et d'accompagner les services instructeurs pour définir les secteurs à enjeux et explorer les critères d'appréciation d'insertion architecturale et paysagère. Deux territoires ont été pressentis, les communautés de communes du Pays de Nay et d'Errobi qui prennent la compétence d'instruction en juillet 2015.

SENSIBILISATION DES PUBLICS

LES ACTIONS DU CAUE 64

Répondant à sa mission de sensibilisation à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, le CAUE 64 propose chaque année un agenda culturel éclectique, variant les regards et les approches pour informer et transmettre à destination d'un public toujours plus large. Dans cet objectif, la multiplication des partenariats en 2014 a permis d'ancrer plus encore les actions culturelles du CAUE 64 au cœur du territoire.



Affiche de l'exposition
« Henry Jacques Le Même
Architecte »
Source © CAUE 64

Affiche de la 5^e édition
de Cin'espaces
Source © CAUE 64

Exposition annuelle, des clés pour redécouvrir l'architecture

Du 13 janvier au 16 mars 2014, le CAUE 64 en partenariat avec la Cité des Pyrénées a présenté l'exposition « Henry Jacques Le Même » réalisée par le CAUE 78. A travers une scénographie ludique, l'exposition revisite le parcours original d'Henry Jacques Le Même à travers les thématiques emblématiques qui ont traversé son oeuvre, tels les chalets de skieurs ou l'architecture de l'utopie sociale. Inaugurée le 16 janvier l'exposition était accompagnée d'une programmation culturelle riche prenant appui sur de nombreux partenaires culturels et universitaires de la Ville de Pau. Conférences, documentaires, débats, visites de terrain, témoignages d'architectes, expositions conjointes et formation des enseignants ont rassemblé plus de 300 personnes, l'exposition ayant quant à elle accueilli plus de 200 visiteurs.

Cin'Espaces, porter un autre regard sur l'architecture et le paysage

Créée à l'initiative du CAUE 64 dans le cadre de sa mission de sensibilisation à l'architecture, l'urbanisme et au paysage, la semaine Cin'Espaces est organisée à Pau, en partenariat avec le cinéma d'art et d'essai le Méliès et le Réseau des Médiathèques de l'Agglomération Pau-Pyrénées.

Pour cette cinquième édition qui s'est déroulée du 24 septembre au 1^{er} octobre 2014, Cin'Espaces s'est penché sur « Les paysages du western » en offrant une carte blanche à Alain GAREL, journaliste, historien du cinéma et cinéaste qui a participé à la sélection des films et donné une leçon de cinéma.

Des temps d'échanges autour des paysages du grand ouest ont été proposés par le média du cinéma, de l'image et de la littérature.

Programmation spécifique, ciné-débat, expositions, littérature, musique et moments festifs ont réuni plus de 350 personnes et permis au grand public une lecture de paysages inédite.

La création et l'actualité architecturale et paysagère en Pyrénées-Atlantiques

Les Journées européennes du patrimoine sont pour le CAUE 64 l'occasion de valoriser son travail d'accompagnement auprès des collectivités. A ce titre le CAUE 64, dans une visite intitulée « les coulisses du projet », est revenu sur la genèse du Centre d'interprétation du Patrimoine de Banca qu'il a accompagné depuis 1990 (25 visiteurs). Associé au thème national 2014 du patrimoine naturel, le CAUE 64 a également proposé une visite du « jardin de Kofu » à Pau (100 visiteurs).



Lecture de paysage - Citadelle de Bayonne - Source © CAUE 64

Enfin, une **lecture de paysage** depuis la citadelle a été animée par le CAUE 64 dans le cadre de la programmation de la Ville d'art et d'Histoire de Bayonne.

Un **Cycle Habitat participatif** a débuté en novembre 2014 en partenariat avec l'École d'art de l'Agglomération Côte Basque Adour. S'appuyant sur une démarche innovante d'habitat participatif groupé initié sur Bayonne par le Comité Ouvrier du Logement, le CAUE 64, dans son rôle de valorisation des initiatives novatrices, a proposé un **ciné-débat** avec les protagonistes du projet *Terra Arte* qui a réuni plus de 100 personnes.

Les paysages et jardins en grandeur nature

En relation avec le thème national des **Rendez-vous aux jardins** « l'Enfance au jardin », le CAUE 64 a proposé des **visites ludiques sous forme d'énigmes destinées aux familles**. Organisé dans les jardins du Château de Viven, ce jeu de piste a rassemblé une 50^{aine} de personnes.

LES SOLLICITATIONS

Cette année encore le CAUE 64 a mis à disposition son expertise et son savoir faire pour répondre aux sollicitations de ses partenaires. Parmi ces sollicitations, les cycles sur l'étalement urbain et les balades architecturales ont nécessité un temps de travail conséquent pour l'équipe du CAUE 64.

Sur sollicitation du **Département des Pyrénées-Atlantiques**, le CAUE 64 a présenté un **cycle sur le thème de l'étalement urbain** en lien avec l'agenda 21 de cette collectivité. Le **volet formation** comprenant un temps de sensibilisation pour les élus et techniciens ainsi qu'une visite de terrain en Gironde ont concerné 18 personnes. Concernant le **volet médiation culturelle**, l'**exposition « Habiter sans s'étaler »** a été présentée à l'Hôtel du département et suivie d'une soirée visite-conférence organisée avec le Pavillon de l'Architecture (25 personnes) avant d'être exposée à Bayonne à la Délégation de la Nive.

La Ville d'Anglet, dans le cadre de la programmation de sa médiathèque, a sollicité le CAUE 64 pour faire découvrir le patrimoine anglo au grand public. C'est ainsi que trois **balades architecturales** (18/01 - *Promenade chez les sœurs* ; 05/04 - *Promenade des sources* ; 08/11 - *Sur les pas de William Marcel*) ont été montées. Elles ont rencontré un vif succès auprès des 90 personnes inscrites.

Le CAUE 64 a par ailleurs répondu aux demandes ponctuelles de ses partenaires pour la mise en place d'actions de sensibilisation :

– **Villes d'Art et d'Histoire de Pau** : présentation d'une **balade urbaine** dans le cadre de l'exposition *Regard sur la ville* (5 personnes) et participation à l'action **Belvédère** en accueillant au CAUE un canapé observatoire diffusant des textes de Gilles Clément.

– **Chambre d'agriculture** : préparation d'une **lecture de paysage** en lien avec l'élevage de la blonde d'Aquitaine à Sauveterre de Béarn (100 visiteurs).

– **Espace Info Énergie** : participation à un **café conseil** sur le thème du bois et de l'architecture à la Médiathèque André Labarrère de Pau (10 personnes).

– **Association des Techniciens de Services Publics d'Assainissement Non Collectif (ATSPANC)** : durant l'Assemblée Générale de l'ATSPANC, présentation du CAUE 64 et des **enjeux des paramètres liés à l'élaboration d'un projet** (contexte urbain, re-densification acceptable par le site, environnement, etc...).

Le CAUE 64 était présent au **salon Alternatiba** à Socca en octobre 2014 avec l'exposition *Urbanisme durable* et est intervenu lors de la conférence intitulée « Quel modèle de ville pour le climat et le lien social ? »

En novembre, le CAUE 64 partageait un stand avec l'AUDAP, les EPFL et PACT lors du **Congrès de l'Assemblée des Départements de France** qui s'est déroulé à Pau.



Balade architecturale
Promenade des sources - Source © CAUE 64



Exposition « Habiter sans s'étaler »
présentée à l'Hôtel du département
Source © CAUE 64

LES MÉDIAS

Presse

Sensibilisation, information, formation

Pau. Des balades pour découvrir des nouveaux projets, La République, 7/01/2014 ■ Les aménagements de la montagne, Pau quartiers d'hiver, novembre 2013 ■ Pau. Le bâtisseur de montagne, Sud-Ouest, 14/01/2014 ■ Henry Jacques Le Même s'expose à la Cité des Pyrénées, Pau notre ville, décembre 2013 ■ Pau. Exposition, documentaire, échanges, La République, 05/02/2014 ■ Pau. Architectures de montagne, Sud-Ouest, 06/02/2014 ■ Pau. Conférence. Vincent Vlès parle des stations de ski ce soir à l'Université, La République, 11/02/2014 ■ Pau. Conférence. Henry Jacques Le Même à Megève (Haute-Savoie), architecte du XX^e siècle, La République, 04/03/2013 ■ Lasse. Un salon autour du jardinage naturel, Sud-Ouest, 04/04/2014 ■ Lasse. Un salon pour jardiner au naturel, La Semaine du Pays basque, du 28 mars au 04 avril 2014 ■ Lasse. Beau succès de la journée « Jardinage au naturel », Sud-Ouest, 09/04/2014 ■ Anglet. L'architecture vous est contée lors d'une promenade, Sud-Ouest, 05/04/2014 ■ Pau. Les potagers en vogue en Béarn, La République, 24/04/2014 ■ Villes sans limites, Sud-Ouest Béarn et Soule et Pays basque, 21 et 22 mai 2014 ■ Viven.

L'hospitalité des jardins, La République, juin 2014 ■ Viven. Les jardins du château de Viven, La République, 30/05/2014 ■ Viven. Rendez-vous au jardin du château ce week-end, La République, 29/05/2014 ■ Pau. Le patrimoine palois se montre, La République, 04/06/2014 ■ Pau. Canapés et fauteuils pour une pause promenade, La République, 07-08 et 09/06/2014 ■ 32 rendez-vous au coeur de Pau, La République, 19/09/2014 ■ Banca. Deux journées d'animations, Sud-Ouest, 19/09/2014 ■ Journées du Patrimoine 2014, Le Festin, Automne 2014 ■ Pau. Le CAUE en première ligne, Sud-Ouest, 02/09/2014 ■ Morlàas. Découvrir le Pays de Morlàas ce week-end, La République, 16/09/2014 ■ Journées du patrimoine, Sud-Ouest, 15/09/2014 ■ 70 sites d'exception. Jardin de Kofu, Pau, Aquitaine, Art&Décoration, septembre 2014 ■ Pau. Au Méliès, les westerns sont rois, Sud-Ouest, 24/09/2014 ■ Pau. Le western inspire la 5^e édition de Cin'espaces, La République, 22/09/2014 ■ Pau. Le désert des Bardenas Reales, Réponses Photo, octobre 2014 ■ Pau. Désert des Bardenas Reales, Nat'images, août/septembre 2014 ■ Pau. Le désert des Bardenas Reales, Chasseur d'images, octobre 2014 ■ Bayonne. Imaginer ensemble son habitat, Bayonne magazine, octobre 2014 ■ Billère. Habitat participatif : « Ce n'est pas une utopie », Sud-Ouest, 02/10/2014 ■

Ciboure. Alternatiba. Tous sur le même vélo, Sud-Ouest, 03/10/2014.

Conseil aux collectivités

Pays de Nay. Etoffer l'offre de logements pour les petits revenus, La République, 14/01/2014 ■ Uzos. La commune reçoit la première fleur à l'échelon régional, La République, 28/01/2014 ■ Mauléon-Licharre. Le square a été inauguré, Sud-Ouest, 14/03/2014 ■ Larressore. Le village s'embellit, Sud-Ouest, 06/05/2014 ■ Pays de Nay. Mise en valeur de notre patrimoine historique, minier et sidérurgique, Les infos. Communauté de communes du Pays de Nay, juillet 2014 ■ Pays de Nay. Un plan paysage en préparation, La République, 24/10/2014 ■ Eaux-Bonnes. Assouste retrouve sa route, La République, décembre 2014.

Conseil aux particuliers

Pau. Une maison solidaire à visiter, La République, 14/03/2014

Vie du CAUE / Réseau CAUE

Pau. Une nouvelle directrice au CAUE 64, Sud-Ouest, 26/04/2014 ■ Valoriser l'architecture contemporaine : quand les CAUE d'Aquitaine s'engagent !, 308, automne 2014



URBANISME

Imaginer ensemble son habitat



Si l'habitat participatif constitue 15 % du parc immobilier en Normandie, il reste encore, en France, une initiative isolée mais en voie de développement. Le CAUE 64*, en partenariat avec l'École d'Art de l'Agglomération Côte Basque-Adour, propose une soirée créa-débat sur le thème : « Conception d'événement d'expérience participative avec le projet ». Soirée à destination par le Comité d'Urbanisme du Logement (CUL) et la Ville de Bayonne. Un documentaire présente les différentes étapes du projet. Il sera suivi d'un débat avec les principaux acteurs de cette expérience.

* CAUE 64 : Centre d'Action Urbaine et d'Environnement des Pyrénées-Atlantiques.

Judi 9 octobre - 18h30 - Ecole d'Art, 2, rue Camille Saint-Saëns - 64100 Pau et samedi 15 - CAUE 64 - Tel. : 05 51 89 51 86 et a.gandoluc@caue64.fr

10 PAYS DE NAY Les photographes sont invités à prendre des images, à dire des portraits, signaler des déformations, des améliorations, des attitudes et à formuler des suggestions.

Un plan paysage en préparation



Le 1^{er} octobre 2014, le Pays de Nay lance un appel à candidatures pour la mise en place d'un plan paysage. Ce plan vise à définir les orientations, les améliorations, les attitudes et à formuler des suggestions. Les propositions sont à adresser au CAUE 64, Centre d'Action Urbaine et d'Environnement des Pyrénées-Atlantiques, 2, rue Camille Saint-Saëns, 64100 Pau. Les candidatures sont à déposer au plus tard le 15 octobre 2014. Les lauréats seront sélectionnés par un jury composé de représentants du CAUE 64, de la commune de Nay et de représentants de la population. Les lauréats recevront un accompagnement technique et financier pour la mise en place du plan paysage.

Le contenu du plan paysage consiste à définir des objectifs, identifier les actions à mener et planifier des actions de tous ordres.

Les candidatures sont à adresser au CAUE 64, Centre d'Action Urbaine et d'Environnement des Pyrénées-Atlantiques, 2, rue Camille Saint-Saëns, 64100 Pau. Les candidatures sont à déposer au plus tard le 15 octobre 2014. Les lauréats seront sélectionnés par un jury composé de représentants du CAUE 64, de la commune de Nay et de représentants de la population. Les lauréats recevront un accompagnement technique et financier pour la mise en place du plan paysage.

Radio

Actions culturelles

Cin'espaces, « Les paysages de western » : 26 septembre 2014, interview sur RFM - 22 septembre 2014, information sur FRANCE BLEU BÉARN.

Télévision

Actions culturelles

Exposition *Henry Jacques Le Même, architecte* : 17 janvier 2014, FRANCE 3 édition Pau-Sud Aquitaine.

Web

Actions culturelles

Exposition *Henry Jacques Le Même, architecte*, parue sur les sites internet de : La Maison de la montagne ■ Ville de Pau ■ Ordre des architectes d'Aquitaine ■ Réseau des médiathèques de l'agglomération Pau-Pyrénées ■ AUDAP ■ AQUUI ! ■ Rémi Thivel, guide de haute montagne ■ Réseau sports 64 ■ Pavillon de l'architecture ■ Courier de l'architecture.

Cin'espaces, « Les paysages de western », paru sur les sites internet de : Ville de Pau ■ La République.

Fréquentation du site internet

Mis en ligne en 2011, le site internet permet de valoriser l'ensemble des actions du CAUE 64 et de mettre à disposition du public les outils nécessaires à la compréhension et la découverte de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. **L'estimation du nombre de visites**, qui reflète l'intérêt d'un site internet et son référencement sur les moteurs de recherche, **a augmenté de 45 %**. Nos utilisateurs sont plus nombreux, puisque leur proportion a augmenté de 38 %, depuis 2011. Par visite, l'internaute consulte en moyenne 3 pages et y passe 4 minutes de son temps. Il est à préciser que si le temps passé oscille entre 3 et 4 minutes, cela indique que l'internaute a lu les pages, qu'il n'a pas « butiné ». Enfin, l'évaluation du taux de rebond, indicateur révélateur de la pertinence d'un site, est de 44,93 %. En deçà de 25 % de taux de rebond, l'internaute a une très bonne connaissance du site. Entre 25 et 50 %, fourchette haute atteinte par le site CAUE 64, le site correspond plutôt bien aux attentes. Au-delà le site pose problème à l'internaute.

En conséquence si la curiosité est bien présente, la réponse apportée par le site, plutôt vitrine qu'informatif, est sans doute insuffisante.

La presse parle du CAUE 64

Le western inspire la 5^e édition de Cin'espaces, La République ■ *Un plan paysage en préparation*, La République ■ *Le bâtisseur de montagne*, Sud Ouest ■ *Imaginer ensemble son habitat*, Bayonne magazine.

Le western inspire la 5^e édition de Cin'espaces

ÉVÈNEMENT Du 24 septembre au 1^{er} octobre, la 5^e édition de Cin'espaces proposera un voyage dans les plaines du Far West.



Après les îles, l'Égypte et le Japon, la semaine Cin'espaces 2014 se lance à la conquête des grands espaces avec « Les paysages du western » qui offrira du 24 septembre au 1^{er} octobre, une programmation riche et équilibrée, accessible à tous.

Cotée à l'initiative du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) Cin'espaces est organisée à Pau en partenariat avec le cinéma La Méliès et le réseau des médiathèques de l'Agglo. Cette année, cette blanche a été donnée à Alain Gard, journaliste, historien et cinéaste qui donnera une leçon de cinéma rythmée par de nombreux extraits de westerns. La programmation cinématographique s'entourera de grands paysans américains, lieux de préférence des westerns.

Rencontres, animations culturelles et beaucoup d'autres surprises seront proposées tout au long de la manifestation. Enfin, pour la première fois, il sera aussi question de littérature avec la participation de plusieurs libraires indépendants paolois qui proposeront une sélection d'ouvrages inédits.

» ZOOM

Cinq jours d'animations

Affiches et photographies
« Grand classique du cinéma, le western fait partie de nos références. Contribuer à faire redécouvrir le genre au moment entre dans notre objectif de faire du Méliès un espace ouvert à la culture, proche du public », explique Jérôme Kohl, président de l'association Ciné Ma Passion, en accord avec Philippe Couquillat, directeur du cinéma La Méliès.

Toujours au cœur de Cin'espaces, l'image prendra sa place autour de deux expositions : la première, s'appuyant sur la photo argentique, à la médiathèque André-Labarthe, mettra en

Mercredi 24 septembre à 16 h : film « La prisonnière du désert » de John Ford à la médiathèque de Pau (entrée libre).
Vendredi 26 à 19 h : soirée d'ouverture au Méliès. Cocktail et projection de « Jeremiah Johnson » de Sydney Pollack suivie d'un débat avec Alain Gard, critique et historien du cinéma.
Samedi 27 à 15 h : exposition de Gilles Martin à la Médiathèque ; à 16 h 30, leçon de cinéma dispensée par Alain Gard. A 18 h 30, table littéraire par la librairie l'Escarapette au café Méliès. A 20 h 15, projection de « Fureur Apache » de Robert Aldrich au Méliès suivie d'un débat avec Alain Gard.
Dimanche 28 : journée au Farwest en famille. A 12 h, déjeuner tra-mex au Méliès (réservation au 06 87 53 09 32). A 14 h, projection de « L'homme des vallées perdues » de George Stevens suivie d'un goûter au « salon » du Méliès à 16 h et d'une table littéraire par la librairie Torment (entrée libre).
Mercredi 1^{er} octobre à 14 h : projection d'un film surprise à la médiathèque, suivie d'une sélection de cinq titres musicaux d'Ennio Morricone à 16 h 30 (entrée libre).

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Dans son espace d'accueil, accessible gratuitement à tous, le CAUE 64 met à disposition un centre de ressources riche, varié et spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, urbanisme, équipements publics, paysage, aménagement du territoire et du cadre de vie. Un fonds documentaire spécifique au département des Pyrénées-Atlantiques regroupant des ouvrages propres aux thématiques locales est également disponible à la consultation. En 2014, un point info/doc a été installé dans les locaux de Bayonne et sur demande préalable, les usagers peuvent venir consulter les documents souhaités, acheminés depuis Pau pour l'occasion.

Durant l'année 2014, une trentaine de personnes aux profils différents (étudiants, professionnels du bâtiment, photographes, enseignants, retraités, tout public) sont venues consulter au centre de ressources. Avec des préoccupations diverses (menuiseries et moulures dans l'ancien, l'habitat traditionnel dans le Haut-Béarn, la gare de Canfranc, les usages de la pierre de taille à Pau, l'agriculture et le paysage, la maison autonome etc.), ils ont trouvé au CAUE 64 réponse à leurs attentes.

Le fonds documentaire s'est enrichi de nouveaux ouvrages sur la densité urbaine, l'habitat participatif, les groupes scolaires, la construction de la maison individuelle, l'architecture religieuse à Pau ou les mutations du Bassin de Lacq.

Pour encore plus de visibilité, le centre de ressources s'est doté d'un nouveau visuel de communication et en se délocalisant à Bayonne où quelques ouvrages et revues sont disposés pour le public de passage.

Autre nouveauté, des bibliographies associées aux actions culturelles, sont dorénavant diffusées lors des manifestations, dans l'objectif de promouvoir le centre de ressources. En 2014, le CAUE 64 a édité une série de quatre bibliographies : pour l'exposition Henry-Jacques LE MÊME, architecte (bibliographie collective avec le Réseau des médiathèques de Pau et le Centre Départemental de Documentation Pédagogique - CDDP - , pour approfondir le sujet du cycle sur la « lutte contre l'étalement urbain », une autre sur le thème du bois dans l'architecture et une dernière pour nourrir le cycle sur l'habitat participatif.



Le jeune public

Développer la sensibilité des jeunes à l'architecture, l'urbanisme, le paysage, le patrimoine et l'environnement c'est préparer les citoyens de demain à comprendre les enjeux et les décisions sur leur cadre de vie. En 2014, le CAUE 64 a ciblé le jeune public lors d'actions diversifiées.

Durant Cin'Espaces, le dimanche consacré au jeune public avec sa projection et son goûter offre une ouverture ludique sur les paysages par le biais du cinéma. Pour les Rendez-Vous aux jardins, la création d'un livret jeux a permis une approche récréative et interactive sur l'espace paysager du Château de Viven.

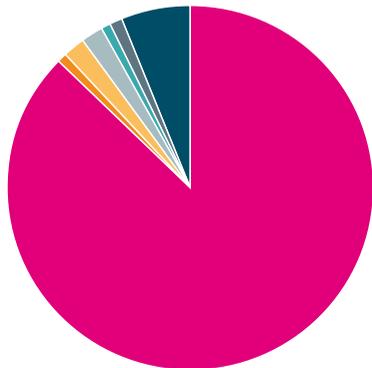
Dans le domaine scolaire, le CAUE 64 a pu démultiplier son intervention grâce à la présentation de l'exposition Henry Jacques Le Même auprès de 15 enseignants au cours d'une formation organisée conjointement avec l'Inspection académique.

Enfin, dans le cadre des journées du Château de Laas destinées aux enfants, ce sont plus de 100 élèves qui ont été sensibilisés lors d'ateliers d'initiation à l'architecture.

LES RESSOURCES

Le budget

En 2014 le CAUE 64 a été financé à hauteur de 87 % par la subvention départementale dans laquelle est compris le reversement de la taxe d'aménagement. Pour la 3^e année consécutive, le compte de résultat présente un passif avec un **déficit de 6 %** du bilan de l'exercice.



- Subvention du Département (inclus T.A.) **87,3 %**
- Adhésions **1 %**
- Conventionnement collectivités, PNP... **1,7 %**
- Subventions Etat, Région (via URCAUE) **2 %**
- Animations, sensibilisation, formations **1 %**
- Autres ressources (produits financiers...) **1 %**
- Déficit **6 %**

L'équipe

Fin 2014, l'effectif est en baisse avec 13 CDI, dont 4 temps partiels*, soit 12,63 ETP sur l'année.

Régine CHAUVET directrice / **Nathalie AGUILERA PONCHEL** architecte conseillère / **Delphine BERNADAS** assistante de direction / **Auréli BOISSEIN** graphiste / **Christian BOUCHÉ*** architecte conseiller / **Carine BROCHET** documentaliste / **Marie-Josèphe CAMPS** assistante de gestion / **Agnès DUCAT*** paysagiste conseillère / **Xalbat ETCHEGOIN** urbaniste conseiller / **Amandine GUINET** chargée action culturelle et communication / **Marie-Christine OLMOS*** architecte conseillère / **Latifa RAMI** secrétaire d'accueil et des études / **Bernard TISNÉ*** architecte conseiller

Départ en mars de Yolande BRIAND, secrétaire d'accueil, suivi en avril par celui de Patrick FIFRE, directeur, remplacé en mai par Régine CHAUVET.

Le CAUE 64 a accueilli 7 stagiaires :

E. BESSA / E. COCAT / I. DE ISASI / A. FLISS / M. KOELH / M. LARROUDE / C. ROBIN / 3^e, bac pro, licence, Master 2, Ecole d'architecture et du paysage

11,5 jours de formations ont concerné 3 salariés. Des **informations collectives à destination des techniciens ont été organisées** en faisant appel aux partenaires locaux, et portant sur des sujets innovants : « L'assainissement non collectif : un outils pour choix techniques », « Les atouts et inconvénients du bois énergie, l'accompagnement proposé au développement de projets bois énergie et l'état des lieux de la filière sur le département ».

Les salariés ont contribué aux ateliers collectifs de production de l'**URCAUE** Aquitaine : patrimoine architectural XX & XXI^e, portail internet, Réseau Aquitain du Paysage, Assistance aux continuités écologiques, kit sur l'urbanisme durable.

Le collège des directeurs des CAUE d'Aquitaine s'est réuni à 3 reprises et 10 salariés du CAUE 64 ont participé à la journée des personnels des CAUE d'Aquitaine à Mont-de-Marsan.

Au niveau de la **Fédération nationale des CAUE**, les Pyrénées-Atlantiques se sont investis sur les axes de progrès, la loi Patrimoine, l'articulation CAUE et l'offre départementale en ingénierie. Trois salariés étaient présents au Congrès National les 10 et 11 juin 2014 au cours duquel s'est tenue l'AG de la FNCAUE.

Enfin, **l'équipe s'est mobilisée** pour mener sur le second semestre 2014 un **travail d'écriture collective d'un document cadre, le projet stratégique 2015-2017 du CAUE 64**, approuvé par le conseil d'administration du 12 décembre 2014. Ce document s'est donné pour ambition, au-delà du cadre donné par la loi, de caractériser localement nos missions et positionnement, d'énoncer les valeurs qui fondent notre action pour dégager des orientations stratégiques regroupées en 4 axes et qui ont vocation à être déclinées dans le programme annuel d'activité du CAUE 64.

Le CAUE des Pyrénées-Atlantiques est une association qui assure des missions de service public pour la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Ce que dit la loi :

La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a assigné 4 missions aux CAUE :

- le conseil, l'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités locales
- le conseil aux particuliers porteurs de projet
- la formation et l'information des maîtres d'ouvrages et des professionnels
- la sensibilisation du grand public.

Une exigence de qualité et de proximité pour accompagner les mutations du territoire, c'est l'ambition que s'est donnée le CAUE 64 :

- en intervenant directement auprès des collectivités pour produire un cadre de vie adapté aux besoins locaux
- en conseillant les particuliers au plus près de leur lieu de résidence
- en multipliant les lieux de rencontres pour le grand public et les professionnels autour d'une programmation culturelle
- et de formation de qualité
- en travaillant en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

**CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT**
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

4 place Reine Marguerite - 64000 Pau
Petite caserne - 2 allée des Platanes - 64100 Bayonne
05 59 84 53 66 / contact@caue64.fr
www.caue64.fr